



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 janvier 2014

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 23 janvier 2014

Publié le 31 janvier 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 82

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Elizabeth REVEL	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Philippe GUYARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Jean DUBUET
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	M. Patrick ORSOLA
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	Mme Michèle CHALLAUX
M. Alain MILLOT		Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

M. Jean-François GONDELLIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Christophe BERTHIER	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Christine MARTIN	M. Gérard DUPIRE pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Lê Chinh AVENA	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - VILLEO - Augmentation du capital - Participation complémentaire du Grand Dijon

VILLEO a sollicité le Grand Dijon pour une participation renforcée au capital de la société, portant celui-ci de 7 020 000 € à 8 186 939,20 €.

Cette augmentation de 1 166 939,20 € s'inscrit dans le cadre de l'évolution réglementaire de l'intervention d'Action Logement et de ses collecteurs 1 % Logement qui ont désormais des objectifs annuels concernant leur contribution au financement des SA d'HLM, sous forme d'apport en fonds propres (décret du 12/03/2012).

A l'instar de l'augmentation intervenue fin 2012, VILLEO propose au Grand Dijon d'y souscrire pour un montant de 22 939,07 €, afin de maintenir, à la hauteur actuelle (1,95 %), le niveau de représentativité de la Communauté d'agglomération au sein du capital,

Il est précisé que le rythme de recapitalisation annuelle reposerait sur un montant identique jusqu'en 2016.

S'agissant de la représentation au sein des instances décisionnelles de VILLEO, il est rappelé que la Communauté d'agglomération dispose de trois postes au conseil d'administration comptant 18 membres.

A ce jour, le patrimoine de VILLEO compte près de 6 500 logements à la location (y compris foyers et structures collectives), dont 70 % sont situés dans le Grand Dijon.

Avec un rythme de production 2010-2012 de 129 logements à loyer modéré financés par an sur le territoire du Grand Dijon (hors structures spécifiques), l'activité de VILLEO représente 22,3 % de la dynamique globale d'agglomération.

Le plan d'affaires de la SA repose sur le financement, par an, de 100 logements à loyer modéré (objectif Convention d'Utilité Sociale signée en 2011 avec l'État) et de 40 logements en accession sociale et abordable, principalement (80 %) sur le territoire de l'agglomération dijonnaise.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments et dans la perspective de voir se poursuivre le partenariat construit avec VILLEO à l'échelle du territoire communautaire, il est proposé que le Grand Dijon souscrive à cette nouvelle augmentation de capital, moyennant une participation de 22 939,07 € correspondant à l'acquisition de 73 997 nouvelles actions.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE :

- **d'approuver** le renforcement de la participation de la Communauté de l'agglomération dijonnaise au capital de la société anonyme d'habitations à loyer modéré VILLEO - 28 Boulevard Georges Clemenceau – BP 30312 - 21033 DIJON CEDEX - moyennant une participation d'un montant de **22 939,07 €** correspondant à l'acquisition de **73 997** actions supplémentaires d'une valeur unitaire de 0,31 € ;
- **de dire** que le montant de la dépense correspondante sera imputé sur le crédit ouvert au budget de l'exercice 2014 ;
- **de mandater** Monsieur le Président pour informer VILLEO de cette décision ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.